LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 19 No. 45 Edmonton, vendredi le 24 janvier 1986 16 pages 0.50

1,029 nouveaux abonnés!

A partir de cette semaine, quelque 1,029 nouveaux abonnés des régions de Fort McMurray, Bonnyville et St-Paul viennent se joindre à nos 5,000 anciens. LE FRANCO les accueille à bras ouvert.

Seules l'Alberta et Terre-Neuve font défaut

Des parents franco-albertains étudieront la possibilité d'une fédération provinciale

YVES LAVERTU

EDMONTON — Un comité restreint de parents franco-albertains examinera au cours des prochains mois les avenues pouvant conduire à une coordination des divers regroupements de parents intéressés à la question scolaire francophone en Alberta.

Parmi les perspectives sur lesquelles devront se pencher ces derniers figure au premier plan la création d'une Fédération provinciale de parents. Hormis les territoires en effet, seuls les francophones de l'Alberta et de Terre-Neuve ne se sont pas encore dotés d'un tel organe de concertation.

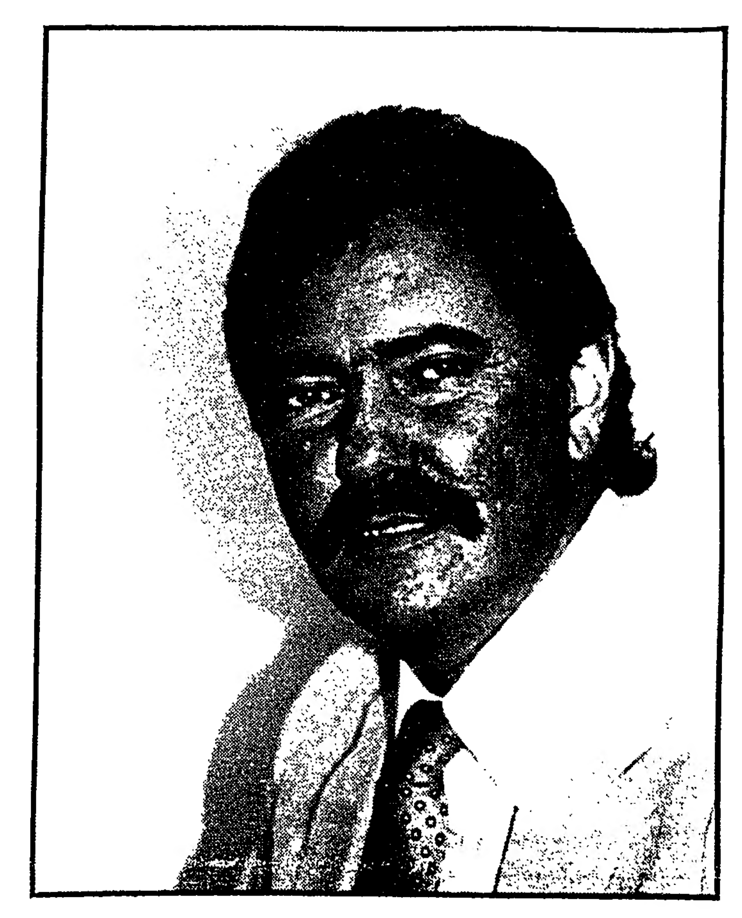
Réunis à Edmonton sous les auspices du Bureau de l'éducation de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA provinciale), des délégués d'une dizaine de comités, sociétés ou associations de parents franco-albertains se sont familiarisés au cours de la journée du 18 janvier avec diverses informations en matière d'éducation. Des présentations de la part du directeur de l'ACFA et de deux fonctionnaires francophones du ministère albertain de l'Éducation ont fourni à la trentaine de participants une base commune sur le sujet. Mme Marie-Claire Champagne de Bonnyville a, quant à elle, instruit les parents sur l'existence d'une Commission nationale de parents francophones.

Assistaient à cette rencontre, des délégués de l'Association Georges-et-Julia Bugnet, des comités consultatifs de l'école Ste-Anne, Maurice Lavallée et J.H. Picard, des comité d'éducation des ACFA régionales de Bonnyville, Plamondon et Morinville/Legal, des comités de parents de Girouxville, Sherwood Park et Tangent et enfin des sociétés de parents d'Edmonton et de St-Paul. Le responsable de cette journée M. Yvon Mahé directeur du Bureau de l'éducation à l'ACFA provinciale a cependant regretté amèrement que le comité d'éducation de Fort McMurray se soit récemment sabordé.

À l'occasion d'ateliers, les parents ont pu échanger sur leur expérience et constater l'inégalité mais également les similarités des situations entre les différentes régions de l'Alberta sur cette question. Ainsi, deux des associations régionales de l'ACFA ont mis au cours des derniers mois une emphase particulière sur la sensibilisation des francophones à leurs droits en matière d'éducation. Dans ces cas précis, deux employées y consacrent la majeure partie de leur temps. Il s'agit de Mlles Gisèle Pinsonneault à Edmonton et Carmen Sylvain à Rivière-la-Paix.

Enfin, Mme Hélène Gignac du comité consultatif de l'école Ste-Anne de Calgary et Mme Thérèse Bégin du comité de parents francophones ont été élues pour siéger sur le comté spécial. Sur recommandation de M. Mahé, un absent lors de cette journée, M. Geogres Arès président de la Société des parents pour l'école francophone d'Edmonton et représentant de l'Alberta à la Commission nationale des parents francophones a également été élu. S'il devait refuser ce mandat, c'est M. François Paris de la Société des parents pour l'école francophone de St-Paul qui alors le remplacera.

Les trois parents travailleront de concert avec le directeur du Bureau de l'éducation de l'ACFA. Aucune date quant à la divulgation des résultats et des recommandations n'a encore été fixée.



M. Yvon Mahé, directeur du Bureau de l'éducation à l'A.C.F.A. provinciale.

Crise chez les Franco-Colombiens

Tiré d'un article par François Bourboulon, LE SOLEIL DE COLOMBIE.

Le 20 décembre dernier, la direction de la Fédération des Franco-Colombiens annonçait à ses employés que ses bureaux fermaient pour une période de deux mois à la suite d'un manque de liquidité.

Seuls le directeur, Marc Roy, et la secrétaire-réceptionniste, Marthe Cormier, restent en poste pour le moment.

Le tout a commencé avec la création du Centre français de l'Okanagan situé à Kelowna. Où la Fédération a prêté 20,000$ pour le lancement de ce projet en attendant des subventions qui devaient arriver rapidement.

Quelques semaines après l'ouverture, la situation n'étaient pas des meilleures: les fameuses subventions ne venaient pas et les dépenses de rénovation de l'ancienne église devant servir de centre grimpaient de façon vertigineuse.

Pour éviter la faillite, le bureau de direction de la FFC garantissait une hypothèque de 70,000$ sur 3 mois. Mais la Fédération s'apercevait bientôt qu'elle devait renouveler cette garantie en portant le montant de l'hypothèque à 80,000$ pour une période de 90 jours.

Mais la FFC fait face maintenant à un autre problème: elle n'a plus de fonds de roulement — si officiellement les 80,000$ figurent toujours sur son compte, ils sont gelés et donc inutilisables — et les banques ne veulent pas lui accorder de prêt.

Officiellement, la FFC devrait redémarrer en mars, date à laquelle elle touchera la subvention annuelle du Secrétariat d'État et pourra repartir sur la programmation 86-87. Mais ses responsables veulent accélérer les choses. "Nous prenons tous les contacts possibles pour obtenir un montant supplémentaire sur une base d'urgence et en raison des circonstances exceptionnelles, explique le président Pierre Lapointe. J'ai bien espoir d'avoir une réponse positive du Secrétariat d'État car notre image de gestionnaire est bonne".

Du côté des employés, la difficulté de prévoir l'évolution de la situation en incite beaucoup à chercher un autre emploi et on peut s'interroger sur l'état dans lequel se retrouvera la FFC à la sortie de la crise. Et quelle image elle aura désormais auprès des instances gouvernementales, des associations-membres et de la communauté.



Dans Francopinion cette semaine, Yves Lavertu rédige dans son Billet la version franco-albertaine du livre satyrique ***The Anglo guide to survival in Quebec.*** *Quant à lui, Paul Denis décare dans son éditorial que la voie judiciaire "lave plus blanc".* *Voir en page 4.*

Le franco provincial

Paul D'Ornano, sénateur français

Représenter les Français à l'étranger



De gauche à droite: M. Paul D'Ornano, sénateur français, Mme Josette Villavarayan-Bardon, membre du Conseil Supérieur des Français de l'Étranger (Toronto) et M. Louis Bardollet, Consul général de France à Edmonton.

YVES LAVERTU

EDMONTON — Achevant une tournée protocolaire en Amérique du Nord, le sénateur français Paul D'Ornano, parlementaire représentant les Français vivant à l'étranger, était de passage dans la capitale albertaine mercredi le 15 janvier dernier.

La visite diplomatique de M. D'Ornano à Edmonton consistait principalement à prendre acte de la réalité dans laquelle doivent vivre les ressortissants français vivant dans l'Ouest canadien.

À l'heure actuelle, environ 1,700 Français recensés habitent l'Ouest canadien. De ce nombre, environ 1,030 sont résidents de l'Alberta. On estime toutefois que le chiffre exact de Français vivant dans l'Ouest est beaucoup plus élevé.

On sait que la France a depuis longtemps adopté un régime particulier pour ses ressortissants vivant à l'extérieur de la mère-patrie. Ces derniers peuvent en effet conserver la citoyenneté française et ainsi bénéficier d'une "double nationalité".

Les problèmes qui préoccupent les Français vivant à l'étranger et qui peuvent être matière à une intervention au niveau législatif d'un parlementaire comme M. D'Ornano ont particulièrement trait aux questions de sécurité sociale, de fiscalité, etc. Ainsi, la France a établi pour ses ressortissants une "Caisse des expatriés". Des prestations peuvent en être perçues sous condition d'une cotisation à ce service.

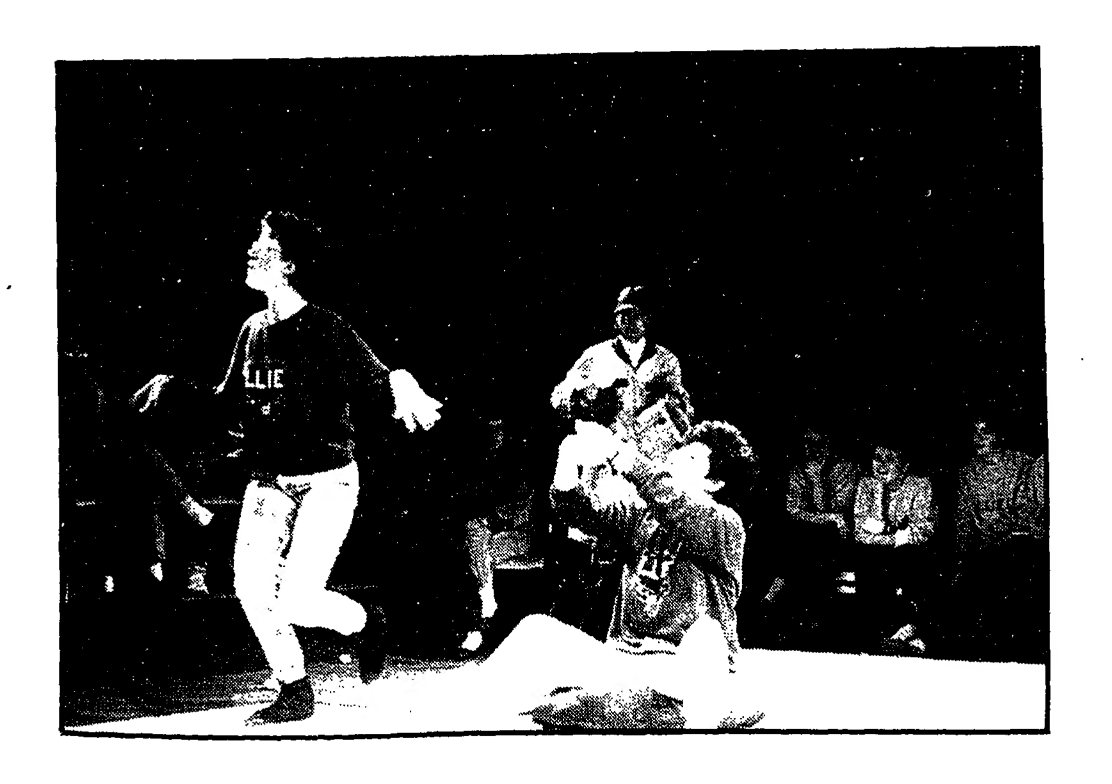
Il existe environ un million et demi de citoyens français "immatriculés" ayant quitté l'Hexagone. Ceci est relativement peu, estime M. D'Ornano, lorsqu'on considère que vingt millions d'Italiens vivent hors de l'Italie. "Il s'agit donc d'une faible émigration" constate-t-il.

Pour la plupart, ces Français hors France se retrouvent en Europe bien qu'on puisse en recenser un bon nombre en Amérique ou encore en Asie du Sud-Est.

Récemment, la France a institué certains changements au niveau du système de représentation parlementaire de ses ressortissants à l'étranger. Ainsi, quelque 137 délégués élus répartis à travers le monde élisent à leur tour les sénateurs, au nombre actuel de huit. Ces derniers auront charge de la défense des intérêts de l'ensemble des "expatriés" français au niveau législatif. En 1989, douze sénateurs représenteront cette population. Au Canada, huit délégués dont six au Québec et deux pour le reste du pays peuvent élire les sénateurs.

L.L.I.E.

Défaite cinglante des Sans-Avenirs



Bonjour amateurs de sport culturel!

Les Gribouillards de la Librairie Le Carrefour ont littéralement balayé l'équipe de la Faculté St-Jean par le compte de 10 à 3 dans ce premier match de la demi-saison de la L.L.I.E. Vraiment le coup de patin n'y était pas chez les Sans-Avenirs. On pourrait même dire qu'ils patinaient sur la bottine! Tout au long de ce match, rien pour les aider, ils se sont buttés à une attaque bien dirigée et fort habile des Gribouillards.

Le point culmunant de ce match fut sans contredit le jeu mimé portant le thème "le poisson a la bougeotte" où les deux équipes ont su soulever la foule.

Espérons maintenant qu'un bon "pep talk" de la part de l'entraineur des portes couleurs de la Faculté St-Jean à son équipe saura relever le moral de ses équipiers et qu'ils nous reviendront en pleine forme lors de leur prochaine apparitions sur la patinoire de l'aréna popicos.

Les 3 étoiles du match choisies par Pierre Girard de Radio-Canada furent:
3e: Louis Lemieux — Fac.
2e: Maurice Aubin — Carr.
1ère: Manon Fradette — Car.

Notre prochain rendez-vous, **vendredi le 24 janvier, toujours à l'aréna de la Boîte à Popicos, à 20h00, les Imposchtroumpfs de la FJA vs Les Camps-10-Ratons de l'ACFA.**

Bienvenus à tous!

Yves Caron

Gérald Laroche

Il va jouer de quoi?

Gérald a eu un harmonica collé à ses mains, pour ainsi dire, pour plus de la moitié de sa vie. Il est entré sur le circuit professionnel il y a environ trois ans. Pendant cette courte période, il est passé de parfait inconnu à vedette populaire. Et avec raison! Il possède un véritable talent et une énergie créatrice débordante. Vous ne pouvez pas l'immobiliser très souvent ou pour très longtemps. Sur scène, il est infatigable, enchaînant les chansons et les styles sans avertir. "Je ne pense pas que je passe une journée sans chanter, ou jouer, ou taper des mains du pied... Je suis toujours en train de faire du bruit."

Pour la plupart de ses spectacles, Gérald joint ses forces à celles du guitariste Laurent Roy. Leur duo fusionne les genres: musique traditionnelle française, jazz, blues, reggae et ragtime, Cajun et Zydeco. Leur matériel est à 90% original et comme vous pouvez l'imaginer, la combinaison de l'harmonica et de la guitare offre des possibilités illimitées.

Gérald et Laurent se produisent surtout dans les collèges, les clubs et les salles de concert, avec quelques apparitions surprises ici et là. Seul ou en duo avec Roy, Gérald est aussi un habitué des festivals de musique folk. En février 1985, Gérald a reçu des critiques très favorables lors de son apparition à Music Inter Alia, à Winnipeg. Il improvisa le fond sonore pour une lectrice publique de "The Devil's Instrument" par W.O. Mitchell.

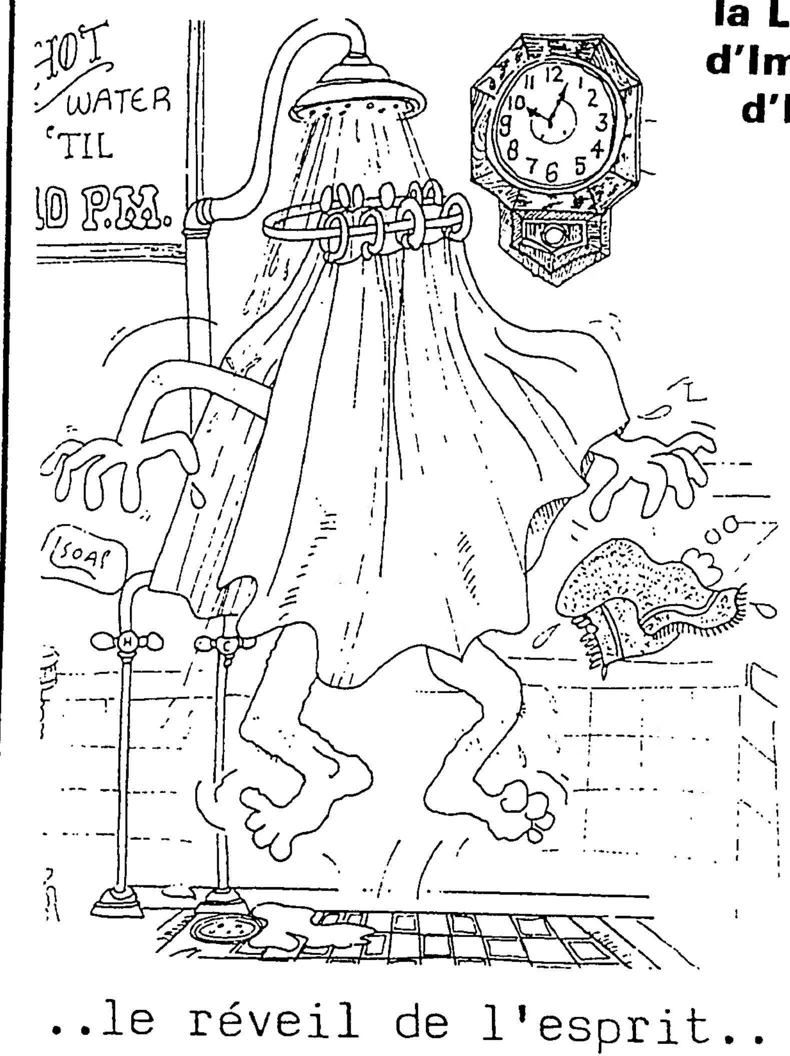
Actifs au plan international, Laroche et Roy sont revenus d'une tournée européenne en décembre 1984. L'année d'avant, au Nouveau-Brunswick, Gérald avait rencontré Willie Barette, de la Belgique. Ce dernier, fort impressionné, commença des démarches pour faire venir Gérald en Europe. Avec l'aide du ministère des Affaires extérieures du Canada et du ministère provincial de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs, Laroche et Roy allèrent remplir une quinzaine d'engagements en France, en Belgique et en Allemagne de l'Ouest. Les 15 représentations augmentèrent à 40, et même avec ce nombre, ils ne purent satisfaire le public européen. Laroche et Roy revinrent au Canada pour des spectacles planifiés avant la tournée, désappointant plusieurs producteurs qui voulaient les garder pour des spectalces en France et en Suisse. En tout et pour tout, leur tournée européen fut un succès et elle contribua à rehausser l'image du Canada à l'étranger.



Venez applaudir: Alexandre Mahé, Eric Lambotte, Yves Mercier, Terez Montcalm, Louise Leblanc-Ulliac, Josée Lajoie, Patrick Thibodeau (de Fort McMurray).

Le samedi 8 février à 20h00 au Théâtre du Musée Provinciai, spectacle suivi d'une réception, entrée gratuite — laissez-passer disponible au bureau de l'ACFA régionale d'Edmonton, au Carrefour, et à la réception de CBXFT et de CHFA.

Une collaboration de CHFA et de l'ACFA régionale d'Edmonton.



..le réveil de l'esprit..

la Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton

VENDREDI 24 JANVIER 1986 à 20h00

Les Impostroumpfs *(FJA)*

vs

Les Camps-10-Ratons *(A.C.F.A.)*

Théâtre Popicos
8520 - 91e rue, Edmonton

Entrée: 3.50$ adultes
2.50$ étudiants

AIMERAIS-TU

- *te faire comédien(ne)...*
- *rencontrer de nouveaux copains...*
- *t'exprimer en français...*
- *jouer en compétition avec d'autres équipes...*

Alors, tu es un candidat idéal pour la "ligue d'improvisation jeunesse."

Contacte Gisèle à l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton entre 9h00 et 16h30, avant le 30 janvier, 1986!

Viens avec nous, vivre ton imagiantion

Pour les jeunes de 10 à 14 ans

Katimavik

Katimavik, une organisation de jeunes travailleurs volontaires aidant divers organismes francophones d'Edmonton, est à la recherche de familles d'hébergement.

Si vous voulez donner l'occasion à un ou une jeune adulte (17-21 ans); venant de l'extérieur de la province, de vivre une expérience unique dans votre famille pendant la période du 2 au 22 février. Veuillez contacter les bureaux de l'ACFA régionale au 469-4401 ou appeler Guy Gagnon, agent de groupe au 469-5382. Nous nous ferons un plaisir de vous donner toutes les informations requises.

La 37e Cabane à Sucre? Soyez-en!

Il est encore temps de joindre l'équipe dynamique de la Cabane à Sucre '86.

Que vous soyez intéressé dans le domaine sportif ou de l'animation théâtrale, que vous aimiez aider dans les cuisines tout comme dans les différents kiosques, que vous désiriez rester en contact avec le publique en servant boissons et collations, ou encore que vous possédiez ce don de l'organisation qui vous rendrait responsable d'un bâtiment, il y a de la place pour vous!...

Contactez sans délai Sonia au 469-4401.

Échange de cartes d'affaires

Le 24 janvier 1986,
de 17h à 19h
BUREAU DU QUÉBEC
À EDMONTON
Hôte: Gérard Vézina

Ne manquez pas la prochaine rencontre d'échange de cartes d'affaires le vendredi 24 janvier prochain au Bureau du Québec à Edmonton

Highfield Place Building
10010 - 106 rue, 10e étage
Edmonton

Notre hôte: Gérard Vézina représentant en chef

Pour plusieurs, ce sera la cinquième rencontre. Pour vous, ce sera peut-être la première. Qu'importe.

L'important est que vous veniez "faire un tour" pour rencontrer des amis, pour faire des contacts profitables, pour parler d'affaires tout en sirotant un bon verre de vin.

Tout le monde est bienvenue!
Apportez vos cartes d'affaires

Inscription: 5.00$

GERALD LAROCHE

LAURENT ROY

• A FUSION OF BLUES, JAZZ, TRADITIONAL FRENCH MUSIC, REGGAE AND RAGTIME, CAJUN AND ZYDECO MUSIC... •



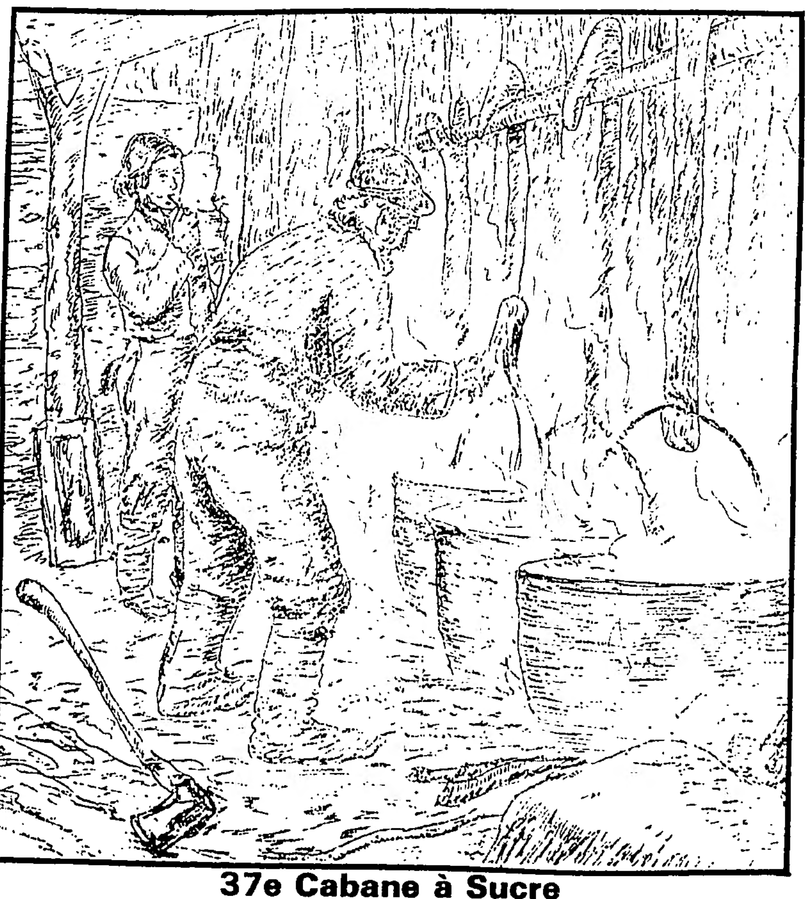
En première partie

MAURICE AUBIN et TEREZ MONTCALM

Le 25 janvier 1986 à 20h00

THÉÂTRE À POPICOS
8520 - 91 rue

5.00$ 469-4401



37e Cabane à Sucre

Le 2 mars 1986 de 9h00 à 18h00 au FORT EDMONTON

5.00$ adultes - 3.00$ étudiants et l'âge d'Or
Gratuit pour les moins de 6 ans

Billets en vente à l'A.C.F.A. régionale, au Carrefour et à la Caisse Francalta
ACHAT À L'AVANCE SEULEMENT:
rabais de 20% pour les membres de l'A.C.F.A

Un autre projet de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton

Francopinion

Éditorial

La voie judiciaire donne un meilleur résultat

IL NE FAIT AUCUN doute maintenant que pour faire avancer la cause des francophones la voie judiciaire donne un meilleur résultat.

Le bilan est très clair. Avant la charte des droits et libertés qui a donné aux francophones, en avril 82, le droit de se battre et de poursuivre leurs revendications devant les tribunaux, seule la voie politique pouvait servir à leurs fins. Évidemment, avec peu de poid politique, les Franco-Albertains n'avançaient qu'à petit pas et n'arrivaient pas à contrecarrer les forces assimilatrices de l'environnement anglophone.

Mais, voilà que tout d'un coup, du jour au lendemain, les francophones ont de véritables droits enchâssés dans la Constitution canadienne et soutenus depuis par des décisions juridiques qui se font de plus en plus nombreuses.

Dans le domaine de l'éducation, par exemple, l'article 23 de la Charte en a réveillé plusieurs. Se sentant obligé d'agir à cause de l'article 23 et menacé par la cause Bugnet, la Commission scolaire catholique d'Edmonton s'est hâté d'ouvrir sa première école francophone, l'école Maurice Lavallée.

Le juge Purvis a rendu sa décision dans la cause Bugnet et malgré les lacunes évidentes de son jugement les réactions se font sentir partout en Alberta.

Déjà à St-Paul la Commission scolaire a annoncé son projet d'école francophone pour septembre '86, malgré l'opposition manifeste venant d'un groupe qui malheureusement compte dans ses rangs des francophones.

À Falher, la Commission scolaire vient d'annoncer son projet d'une école francophone à qui elle donne un mandat régional afin de répondre aux besoins des francophones de cette grande région de Rivière-la-Paix.

Dans ces deux cas, le jugement Purvis est cité pour justifier l'action entreprise. Ce jugement dans l'affaire Bugnet est devenu très vite le catalyseur pour la création d'écoles francophones. C'est maintenant un droit que doivent respecter les commissions scolaires. C'est ce qui leur permet d'accéder aux demandes des parents francophones, sans risquer une perte trop grande de popularité auprès du public, en expliquant qu'elles n'ont pas le choix.

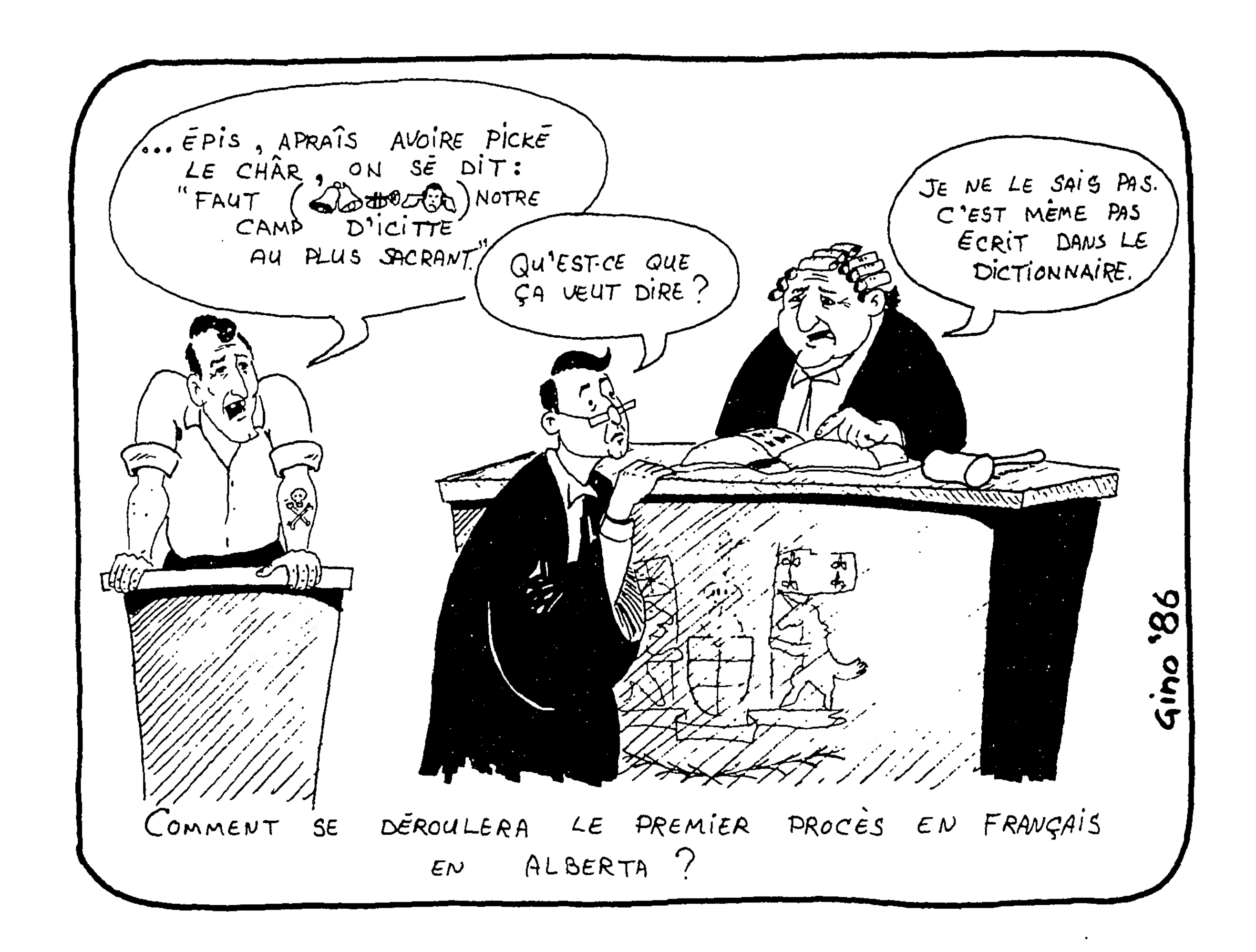
La voie politique reste une voie qu'il faut continuer à suivre malgré le peu de résultat concret. Pourtant dernièrement encore, les francophones attendaient impatiemment le dévoilement du "discussion paper" que devait rendre public le ministre de l'Éducation David King. Mais à la toute dernière minute le nouveau premier ministre Don Getty a imposé son veto. Cette question des droits des francophones en matière d'éducation lui serait trop délicate et trop risquée politiquement à la veille d'une élection générale dont l'annonce ne se fera pas attendre longtemps.

Les faits sont là, la preuve indéniable. La voie juridique est la meilleure arme, si pas la seule, dont dispose la francophonie pour obtenir gain de cause dans ses revendications. Grâce à cette voie juridique un francophone peut même être traduit en justice en français maintenant.

Si on continue à remettre ce fameux "discussion paper" il sera désuet bien avant de paraître. Chose certaine, le prochain ministre de l'Éducation, qui ne sera pas David King, voudra sans doute tout revoir avant de se prononcer et avant de s'aventurer dans le public surtout. Ce qui fait que la nouvelle loi scolaire tant attendue, c'est pour 1987, si on est chanceux.

Fort des gains récents, la francophonie albertaine peut se permettre d'espérer un avenir plus juste pour les siens grâce à cette nouvelle arme qu'est la voie juridique.

PAUL DENIS



Billet

FRANCO-GUIDE POUR SURVIVRE EN ALBERTA

NOS COMPATRIOTES minoritaires du Québec ont le sens de l'humour. **The Anglo guide to survival in Quebec** en est la preuve drôlement évidente. Publiée, il y a quelque temps déjà, ce petit livre écrit par des Anglo-Québécois se veut en effet un regard moqueur et jovial sur la réalité de la Belle Province dans laquelle leur communauté doit évoluer.

Il ne m'en fallait pas plus pour transposer ici certains chapîtres hilarants mais cette fois-ci brassés à la sauce albertaine. Je vous fais donc part de ma version revue et corrigée du guide pratique pour entrer et surtout rester dans la fonction publique lorsqu'on est un minoritaire.

Première règle à suivre si vous voulez voir vieillir vos chaussures: ne pas être Anglais. Un jour ou l'autre, vos collègues retraceront votre arbre généalogique et vous en voudront éternellement pour cette supercherie.

Deuxième règle: ne pas être francophone. Il y a beaucoup trop de connotations politiques rattachées à ce terme. Soyez plutôt ethnique. Soyez donc franchement et typiquement *French Canadian*. Vous vous rendez vite compte d'ailleurs, qu'ici en Alberta, c'est le multiculturalisme qui paie!

Portez la ceinture fléchée au bureau. Vous pouvez également agrémenter le tout d'une tuque rouge. Mais surtout pas d'excès. Vos collègues ne doivent en aucun cas faire un rapprochement avec l'accoutrement des Patriotes de 1837. C'en serait fin alors de votre plan de carrière dans la fonction publique albertaine.

Apportez pour le lunch une boîte de soupe aux pois avec un ragoût de pattes de cochon en conserve. Les Anglais, aiment le multiculturel et le pittoresque. Alors, c'est le temps d'y mettre les bouchées doubles!

Lors de la Fête de la St-Jean Baptiste le 24 juin, emmenez pour vos collaborateurs du sucre d'érable et des beignes aux patates. Ils vont en raffoler. C'est pittoresque!

Soyez émotionnel. Pleurez, riez pour un rien. Cela confirmera les préjugés de vos confrères envers votre tribu et les comblera d'aise. Prenez soin également de développer votre accent. Ils en frétillent!

Soyez le boute-en-train de votre département. Embrassez tout le monde et soyez toujours le premier à commencer le *party*.

Ne parlez jamais de bilinguisme, de constitution, d'école ou tout ce baratin à n'y rien comprendre. Dites que vous n'avez pas le temps de vous occuper de politique car vous prenez des cours de violon et de gigue. Le folklore, quoi de plus multiculturel. Cela les rassurera sur vos convictions.

On ne répétera donc jamais assez que vous devez vous fondre comme du sirop d'érable dans ce multiculturalisme. N'oubliez pas. Vous êtes un Canadien-français mutant. Vous avez les habits et l'attirail de votre ethnie mais heureusement vous pensez et agissez comme eux s'attendent à vous voir faire. Pas de problèmes. Vos collègues vous adoreront!

YVES LAVERTU



Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres des Associations canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton et Calgary, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent le franco.

Éditeur - Directeur: Paul Denis
Rédacteur en chef - Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Louise McKnight
Photo-composition - abonnements: Sylvie B. Guillette
Montage: Gina Finotti

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe # 1881

Les nouvelles de Calgary



Quelques mots sur la Société de la Maison Française de Calgary...

La Société de la Maison Française de Calgary est un "CONSORTIUM" formé de quatorze organisations intéressées au "Fait Français" à Calgary et les environs. Nous avons été incorporé comme société afin de, par l'intermédiaire de nos membres, promouvoir, encourager et faciliter l'usage de la langue française et le développement et le développement des cultures francophones et francophiles à Calgary et les environs.

Nous nous appliquons à devenir une agence centrale d'information et ainsi faciliter la coordination et la diffusion de l'information au sujet de nos associations membres et de leurs activités. Il va de soi que nous nous faisons un plaisir de transmettre tous les renseignements que nous avons à toute personne intéressée, qu'elle soit ou non membre, d'une ou plusieurs de nos associations membres.

Présentement, nous nous sommes donnés comme tâche de faire des sondages, qui nous aideront à mieux justifier les besoins de nos membres et de la communauté en général, et ainsi nous pourrons agir avec efficacité et en toute connaissance de cause.

Dernièrement nous avons changé notre structure administrative et pour mener à bien le travail que nous devons faire afin d'atteindre nos objectifs nous avons engagé: une coordinatrice, une secrétaire, et une comptable. Ceci est un arrangement temporaire qui pourrait devenir permanent selon les résultats des sondages.

Depuis longtemps, nous considérons la mise en place d'un "Centre de Ressources" qui serait un bureau de référence accessible à tous, étudiants, professeurs, gens d'affaires, etc. qui aurait pour but de centraliser toutes les informations éducatives et culturelles ayant trait à la francophonie afin de faciliter les recherches des personnes intéressées à notre langue ou notre culture.

Pour plus de renseignements sur la Société de la Maison Française de Calgary et ses associations membres, composez: 287-3768 et 287-3769.

Ruth MacFarlane,
Présidente



Vous êtes tous invités à une

SOIRÉE ROMANTIQUE

à l'école Ste-Anne
1010 - 21 avenue s.e.

le vendredi 14 février 1986
à 20h00

Musique: Dusk to Dawn Music Services
Guy Vincent

Goûter: à la fortune du pot (pot luck)

veuillez apporter votre boisson préférée
5$/couple (payable à la porte)

Pour renseignements veuillez communiquer avec

Diane Renaud-Griffin au
262-2525 ou 278-2952.



La Société de Théâtre de Calgary
présente
DANSE-ENCAN CHINOIS
Samedi le 1er février 1986-20h00
salle paroisiale Ste-Famille
1715 - 5 rue s.o.
au profit de
La Société de Théâtre de Calgary
et
La Ligue d'Improvisation
Buffet **Prix: 5.00$**
Billets en vente à l'A.C.F.A régionale de Calgary au Carrefour 228-4095 et la Société de Théâtre de Calgary 277-8935



Construire l'estime de soi

Un atelier sur le thème "Construire l'estime de soi" se donnera à Edmonton les 15 et 16 février 1986, à Providence Renewal Centre, 3005 - 119 rue.

Par cet atelier, le participant ou la participante sera invité(e) à faire le point sur son vécu, à bâtir sur place l'estime de soi en s'appuyant sur la connaissance et l'acceptation de soi et à repartir "gagnant(e)".

Ces objectifs seront atteints à l'aide de pistes de réflexion, d'exercices pratiques et d'un montage symbolique.

Animatrice: Micheline Paré, conseillère en relation d'aide.

Frais de la session: 50.00$

Pour brochure ou autre information, s.v.p. appeler au 436-7250, poste 223.

Cette même session se donnera à Calgary les 1er et 2 mars 1986.

Pour des renseignements concernant une inscription à l'atelier de Calgary, veuillez appeler au numéro suivant: 281-9363.

VILLA JEAN TOUPIN

SI VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS ET DÉSIREZ DEMEURER PRÈS DE TOUTES COMMODITÉS, FAITES VOTRE DEMANDE DÈS MAINTENANT À LA VILLA JEAN TOUPIN (228-4095).

La Ligue Locale d'Improvisation de Calgary
présente au sous-sol de l'église Ste-Famille
1719 - 5 rue sud-ouest
Vendredi le 31 janvier 1986
à 20h00 (8h00)
LES FOLIES-MAGIQUES de l'ACFA régionale de Calgary
rencontrent
LES PAS DÉCÉDÉS de l'école Ste-Anne
Un match à ne pas manquer
Bienvenue

ASSEMBLÉE ANNUELLE

de la CAISSE FRANCALTA
le 1er mars 1986
à 19h30
au CHÂTEAU LACOMBE

ASSEMBLÉE D'INFORMATION

8 février 1986
à 19h00
au CENTRE CULTUREL DE ST-ISIDORE

CAISSE FRANCALTA
CREDIT UNION LTD



L'Alliance Française de Calgary et la Société Littéraire Francophone de l'Alberta
ont le plaisir d'annoncer la conférence de
M. Jean-Pierre Januard
1er vice-président de la Société Littéraire Francophone de l'Alberta:
"Charles Beaudelaire,
poète révolté et inachevé"
La conférence aura lieu
le vendredi 7 février à 19h00 dans les salons de l'Alliance Française
4416 - 16 rue sud-ouest
Pour plus de renseignements veuillez appeler 287-0744

La Librairie Le Carrefour de Calgary
#102, 1809 - 5e rue sud-ouest
228-4095
Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez nous nous ferons un plaisir de le commander!

HORAIRE RÉGULIER:
ouvert: mardi, mercredi et jeudi
de 12h00 à 17h00
vendredi de 12h00 à 18h00
dimanche de 11h00 à 13h00

fermé: samedi et lundi

Bon choix de livres, disques, cassettes, cartes de souhaits pour enfants et adultes.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS DE MODIFICATION RELATIF A UN AVIS PUBLIC

CRTC — Avis public 1986-13. **Prorogation d'un délai pour la présentation de demandes** en vue d'exploiter des entreprises de radiodiffusion pour desservir les localités non-desservies au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Dans ses avis publics CRTC 1985-246, 1985-247 et 1985-248 du 14 novembre 1985, le Conseil invitait les parties intéressées à lui présenter des demandes de licences de radiodiffusion pour desservir les localités non-desservies dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Le Conseil exigeait alors que ces demandes soient déposées auprès du Secrétaire général au plus tard le 13 janvier 1986. En vertu de demandes de prorogation qui lui ont été présentées, le Conseil annonce qu'il reporte la date limite pour la présentation de telles demandes, du 13 janvier 1986 au **15 mars 1986.**

Canada

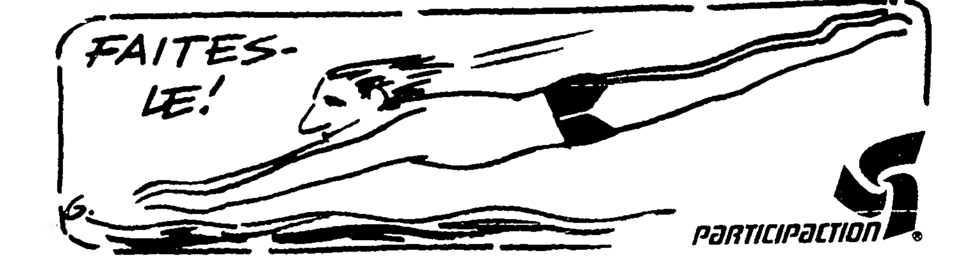
Extraordinaire par Claude Roberto

1986, oui et non

À la mode cette année:
- Les vêtements qui mettent le corps en valeur
- Les pantalons étroits, le style matador
- Les robes chandails
- Les jupes avec des fentes
- Les jupes étroites qui s'élargissent sous les genoux
- Les grands chandails
- Les décolletés en V, les cols de style tortue
- Les larges épaules et les grandes manches
- Les tissus colorés, le blanc et noir
- Les imprimés avec des fleurs — de style Gauguin — ou des bandes
- Les carreaux
- Les dentelles (même pour les gants)
- Les combinaisons de tissus de couleurs et de motifs différents
- Les collants avec des dessins en relief
- Les pieds mis en valeur par des souliers fantaisie, par exemple avec des noeuds ou du velours
- La lingerie féminine
- Les sacs à main avec des chaînes pour les tenir sur l'épaule ou autour de la taille
- Les robes sans bretelles
- Les vestes de style boléro
- Les vêtements en cuir
- Les accessoires
- Les larges anneaux aux oreilles
- Les longs colliers de perles
- Les bijoux voyants, l'inspiration de l'Afrique, de l'Inde et du Mexique
- Les bijoux en argent ou en plastique
- Le visage des années 50 avec joues et nez poudrés, lunettes au lieu des verres de contact, peau pâle, savons parfumés, franges sur le front
- Le style des années 50 avec foulards et parfums féminins
- Le genre des années 60 avec des queues de cheval hautes sur la tête, du traceur au bord des paupières, un peu de désordre dans la chevelure, le fond de teint transparent, les sourcils dramatiques, les ongles courts et ronds, peu de rouge sur les joues, le sourire même si cela favorise les rides de bonne humeur.
- Prendre un petit déjeuner, manger pour être en santé et non pour maigrir
- Faire du yoga pour se détendre, faire des exercices aérobiques pour le coeur et la circulation du sang.

À éliminer cette année:

- Les corps trop minces
- Les permanentes serrées
- Le maquillage épais ou l'absence de maquillage
- Les coups de couleurs sur les joues
- Les yeux trop colorés
- Les souliers plats et les talons trop hauts
- Les collants neutres
- Les cravates et les jupes évasées à partir de la taille
- Les vêtements et les parfums d'hommes
- Se préoccuper trop de son aspect
- Être victime de la mode... c'est-à-dire tout porter en suivant les tendances actuelles sans se créer de style personnel.





Prévoir pour mieux voir

Profitant de la très belle température de fin de semaine, je suis allé à une patinoire publique (extérieure) de St-Albert avec mon petit bonhomme de trois ans dans l'espoir de lui montrer à jouer au hockey. Avant même de quitter le domicile, celui-ci s'est assuré d'avoir en sa possession son casque protecteur et ses protecteurs de coudes de façon à se protéger contre les chutes si fréquentes à cet âge.

Sur la patinoire, des jeunes dont l'âge variait entre huit et 20 ans, s'amusaient en deux groupes de force égale. La rondelle fut soudainement lancée à environ six pouces de la surface glacée, pour terminer sa trajectoire sur la jambe d'un jeune d'une dizaine d'années. Ayoye! Au retour à la maison, Mathieu m'a demandé quand il pourrait obtenir le reste de l'équipement de hockeyeur, de façon à "ressembler aux joueurs à la télévision".

Dans le passé, j'ai plusieurs fois parlé de l'importance de bien équiper vos enfants. Une blessure est si rapidement survenue. Dans la Ligue Nationale, on fait maintenant beaucoup de cabale pour le port obligatoire de la visière transparente. Évidemment, les plus âgés se refusent à porter cet article, mentionnant son inconfort comme point majeur d'objection.

Où en sommes-nous?

Si l'on retourne dans le temps, disons il y a 25 ans, les gardiens de buts ne portaient même pas de masques. Aujourd'hui, il serait impensable de voir un cerbère sans cet attirail de fibre de verre ou de métail lui protéger le visage. Et puis, il y a de çà à peine dix ans, les joueurs ne portaient aucun casque protecteur. Les exceptions à cette règle étaient considérées comme des "peureux".

Le hockey a bien évolué, et de nos jours, il n'existe que peu de joueurs qui évoluent sans casque. Seuls les vétérans qui jouaient déjà avant que le casque ne devienne obligatoire prennent encore la chance de jouer la tête nue.

Cette année, c'est la visière qui devient soudainement la point de litige. Reportages et articles de journaux fusent de la gauche et la droite pour promouvoir son port obligatoire. A Montréal, au cours des deux dernières années, deux joueurs ont dû prendre leur retraite à cause de blessure aux yeux. Jean Hamel et Pierre Mondou ne peuvent, en effet, plus pratiquer le sport qui était leur gagne-pain. Et puis Tom Kurvers et Ryan Walter ont failli surbir le même sort, et ont rapidement accepté l'idée de protéger leur avenir. D'autres membres de l'équipe, tels Dahlin, Noslund et Carbonneau ont emboîté le pas de façon volontaire.

Je ne pense pas que les bâtons soient portés plus hauts que par le passé. Il y avait tout autant de blessures au visage il y a vingt ans. Peut-être est-ce tout simplement une sorte d'examen de conscience que les athlètes font qui rend cet article si populaire.

Il est temps que la Ligue oblige les joueurs à porter cette visière transparente. Elle ne peut tout simplement pas se permettre de perdre "accidentellement" un Wayne Gretzky ou un Mario Lemieux. Et si les dénigreurs persistent à croire que la visière entraînera l'élévation des bâtons comme cela s'est produit au niveau junior il y a quelques années lorsque cet attirail fut introduit, il ne restera qu'à la ligue de s'assurer que les belligérants soient punis de la même façon qu'ils le sont présentement. Et les joueurs s'habitueront à la visière comme ils se sont habitués au casque protecteur...

Quant à Mathieu, bien protégé sur la "caboche" et sur les coudes, il a trouvé le moyen de se meurtrir les fesses!

Bonne Semaine!

HUMAN STEPS: Sortir Edmonton de la grisaille

YVES LAVERTU

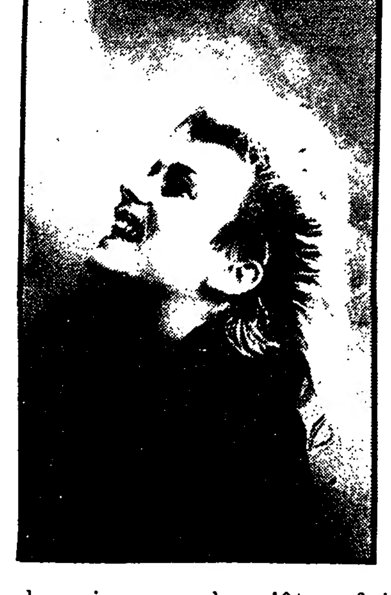
EDMONTON — LA LA LA Human Steps est à la musique folklorique ce que les palmiers sont à Edmonton. En fait, même en ayant résolu cette équation, on n'arrive pas encore à définir le type de courant artistique qui traverse les veines de leurs créateurs.

Insécurité

D'ailleurs, le maître d'oeuvre d'une telle alchimie, Edouard Lock se dérobe à toute catégorisation. Veut-on appeler son spectacle "New wave" qu'il s'y rebutte en qualifiant le courant "d'éculé, démodé, dépassé". Alors quoi? Expérimental? "Puritain", lance-t-il de vouloir à tout prix se déclarer l'apôtre ou le descendant d'une lignée artistique quelle qu'elle soit.

Pour satisfaire les exigences du journaliste, Edouard Lock est cependant disposé à lâcher en pâture qu'il s'agit "d'une combinaison d'une danse extrême relativement très physique qui fait compétition avec la musique, pour l'obtention de l'intérêt du public."

Si l'on est un profane en ce domaine, après s'être fait assené une telle explication, on nage en pleine métaphysique. Et vogue le navire!



Peu de phares et de repères à s'accrocher sinon le fait que LA LA LA Human Steps est très "physique" et tralalala et tralalala. Physique peut-être comme l'est le besoin de se nourrir. Le goût de manger d'ailleurs, confie Lock est un goût inné pas calculé, un peu comme l'art. Du moins l'art à LA LA LA.

Si le spectacle est "physique", la chorégraphie, elle, est cérébrale. "Le corps, c'est une abstracton" propose-t-il. C'est l'intelligence qui donne forme et mouvement à cet amas de chair Cette intelligence qui donne vie à un bras ou à une jambe, c'est "l'intelligence plastique".

Peut-être finalement doit-on se résoudre à chasser l'angoisse de ne pas comprendre en allant tout simplement sur place constater.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

L. T.

Échos de Rivière-la-Paix

La commission scolaire de Falher étudie l'école française

N.D.L.R.: Nous publions ci-dessous le communiqué de presse en date du 18 janvier que nous a fait parvenir M. Jim Sheasgreen, surintendant des commissions scolaires de Falher, McLennan et Valleyview. Il est important de noter qu'il ne s'agit pas d'un article mais bien d'un communiqué.

Depuis les derniers cinq mois, probablement à cause de la décision prise par le Juge S.S. Purvis dans le cas Bugnet, les discussions vont bon train dans divers milieux quant à l'établissement d'écoles françaises. Vue la présence d'un fort pourcentage de francophones dans la ville de Falher et toute la région environnante (l'École Routhier a attiré les élèves de divers endroits, tels Guy, St. Isidore, Whitemud, Nampa, Marie Reine, McLennan, Peace River, Girouxville, Tangent) la commission scolaire du District Consolidé de Falher No. 69 n'a pas échappé à ces discussions.

La Commission Scolaire de Falher considère très importante l'obligation de desservir les besoins des communautés dont elle reçoit ses élèves. Pour répondre aux besoins des élèves francophones les programmes de langue française ont graduellement augmenté au cours des années jusqu'à atteindre 80% du temps d'enseignement en 1978. De toutes les écoles du district municipal de Smoky River l'École Routhier offre présentement le plus grand nombre de cours en français, des ressources et des programmes spéciaux, desservie en plus par une bibliothèque française considérable.

Le 4 septembre dernier, la commission scolaire de Falher et les représentants de l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) se sont rencontrés. On s'est entendu alors d'entretenir des contacts quant à la possibilité d'établir une école française dans la région. Depuis ce temps, la discussion à ce sujet a continué de plus belle. Il en a résulté un "Plan d'Action" pour étudier l'établissement d'une école française à Falher. Ce plan qui fut l'objet de discussion avec l'honorable Marvin Moore (M.L.A. pour le comté de Smoky River) se base sur deux principes, à savoir:

1) L'école Consolidée de Falher considère de son devoir de servir les besoins des familles francophones et anglophones de sa juridiction. Aucun des deux groupes doit être exclu. En d'autres termes la commission scolaire de l'École Routhier considère son mandat comme exigeant la protection de l'existence et de la viabilité des deux groupes linguistiques de façon égale.

2) La commission scolaire est consciente du fait que l'établissement d'une école française ne pourra pas réussir à moins de recevoir l'appui et la coopération de la population locale ainsi que des communautés environnantes.

On ne saurait trop faire valoir l'importance des deux aspects soulevés plus haut. De plus, il faut noter que le Plan d'Action proposé n'affecterait pas d'une façon substantielle le programme de français, déjà en existence à l'École Routhier. Il faudrait étudier comment procéder pour améliorer l'ambiance et les aspects culturels du programme.

Lors de sa réunion régulière du 13 janvier, 1986, la commission scolaire de Falher a passé deux résolutions: l'une propose la mise sur pied d'un comité aviseur pour mettre au point les détails du Plan d'Action; l'autre recommande un sondage auprès des parents des élèves de l'École Routhier concernant l'établissement d'une école française.

Durant les prochains jours, un comité aviseur sea constitué représentant les divers groupes intéressés. Une double tâche leur sera confiée: d'abord de travailler les détails du Plan d'Action; puis d'organiser le sondage auprès des parents.

Les commissaires de l'École Routhier veulent considérer tous les aspects de ce problème important. On fournira l'occasion aux gens de s'exprimer à l'occasion du sondage auprès des parents, et au besoin, lors d'une assemblée publique à ce sujet.

Fred Dumont décoré de l'Ordre du Canada



M. Fred Dumont en compagnie du Gouverneur Général du Canada, Mme Jeanne Sauvé.

SIMONE LABERGE

Être décoré de l'Ordre du Canada est un honneur réservé à peu de Canadiens. Cependant un de nos concitoyens de la Rivière-la-Paix l'a reçu...

En effet, Fred Dumont a reçu cette ultime décoration le 30 octobre dernier au cours d'une cérémonie à la Maison du Gouverneur à Ottawa.

L'Honorable Jeanne Sauvé, Gouverveur du Canada présida elle-même la cérémonie.

Parmi les 70 Canadiens qui ont reçu cette haute distinction, on mentionne Pierre Elliott Trudeau, et, figurent avec fierté aussi les noms de 8 Albertains.

Les membres du Comité Consultatif de l'Éducation Permanente région Rivière-la-Paix tiennent à souligner leur fierté de voir l'un des leur recevoir cette distinction de l'Ordre du Canada, et ils sont particulièrement heureux de se joindre à tous les francophones de la Rivière-la-Paix et de la Province pour offrir à Monsieur Dumont leurs plus sincères félicitations.

CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Région de Rivière-la-Paix

CONNAÎTRE ET GRANDIR

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS...

Des cours: LA DANSE AÉROBIQUE et le CONDITIONNEMENT PHYSIQUE sont donnés à l'école de Girouxville les mardis et jeudis — 7h15 à 10h30 — débutant le 21 janvier 1986.

Les cours en voie de préparation pour bientôt sont: le Français Oral — L'apprentissage de la lecture française — Le Français au Bureau — Chants Folklorique avec mimes et rondes, destinés aux parents qui ont des enfants à la maternelle.

... COMMUNIQUER au 323-4800

- *LOBBYING*

DESCRIPTION DU COURS: Le LOBBYING a pour but d'entraîner les gens à faire des interventions efficaces auprès d'agences en situation d'autorité.
DATE: 8 février — 9h30 à 5h00
9 février — 9h30 à 12h00
PERSONNE RESSOURCE: Frank MacMahon, de la Faculté St-Jean
LIEU: Collège Notre Dame Falher
INSCRIPTION: 8.00$ — Veuillez vous inscrire avant le 31 janvier.

- *PRÉ-RETRAITE*

DESCRIPTION DU COURS: Quand on parle de PRÉ-RETRAITE on dit qu'il faut commencer à la planifier dès le premier jour de son travail.
DATE: 18 février — 9h30 à 17h00
PERSONNE RESSOURCE: Lise Veillette
LIEU: Tangent
INSCRIPTION: 12.00$ ou 20.00$ par couple NO. 359-2126

- *AMBULANCE ST-JEAN*

DESCRIPTION DU COURS: Ce cours de l'Ambulance St-Jean donne tous les éléments théoriques et pratiques de premiers soins et premiers secours — méthode de présentation MULTIMEDIA.
Un certificat (carte) de l'Ambulance St-Jean, sera remise à celui ou celle qui aura complété le cours.
DATE: 11 février (4 cours)
PERSONNE RESSOURCE: Etienne Johnson
INSCRIPTION: 15.00$ plus le matériel 5.50$

Le Bonnyvillois

LE COURRIER de ST. PAUL

A quand le projet albertain sur la gestion scolaire?

LIONEL RÉMILLARD

Dix-huit mois après que la Cour d'Appel de l'Ontario ait reconnu que les Franco-Ontariens ont le droit de gestion dans leurs écoles, M. Sean Conway, ministre de l'Éducation dans le nouveau gouvernement libéral, a présenté au début de décembre un projet de loi prévoyant des sièges aux francophones dans tous les conseils scolaires de la province à l'occasion des prochaines élections en 1988.

Notant que la création du conseil homogène dans la région de la capitale nationale constituait une politique très différente de celle de l'ancien gouvernement, le ministre Conway trouve que ça s'imposait en raison de la composition de la population d'Ottawa-Carleton. Le projet de loi prévoit la sélection de conseilliers francophones dès 1987 et que des conseillers francophones seront élus au suffrage universel aux élections scolaires et municipales de 1988.

Il est à noter que dans les conseils scolaires où la majorité est francophone, les anglophones jouiront des mêmes droits de représentation garantie.

Les commissaires francophones auront une autorité "exclusive sur les écoles et les classes de langue française". L'autorité des élus francophones s'appliquerait surtout au budget, à l'administration, en supervision, à l'embauchage du personnel cadre et enseignant, la programmation et les installations scolaires.

Il n'y a pas de doute que cette décision politique en Ontario aura beaucoup d'influence en Alberta mais il très important de se souvenir que c'est une décision politique et non juridique.

C'est l'ancien gouvernement conservateur soit Bill Davis qui avait présenté un projet semblable de représentation garantie et la Cour l'avait jugé satisfaisant pour répondre aux exigeances de la Chartes des Droits.

Il reste à savoir si la Cour trouverait par exemple, qu'un projet offrant moins de garanties en Alberta serait trouvé acceptable pour rencontrer les décisions du juge Purvis.

Papa Noël est généreux pour Bonnyville

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE — Comme à l'habitude Bonnyville revêtait ses beaux atours pour le temps des Fêtes. Il semblerait que l'étoile des Rois Mages est arrivée tôt pour scintiller brillamment sur l'Hôtel de Ville.

En effet, le père Noël Ernie remit un chèque de 1.83$ millions à la municipalité de la part de la province de l'Alberta.

Le député provincial, l'Honorable Ernie Isley, ministre de la Main d'oeuvre, était fier de s'acquitter de la promesse faite par la province et y quelques années passées.

La province avait fortement encouragé, sinon poussé les trois agglomérations de la région (Bonnyville, Grand Centre, Cold Lake) à se préparer pour l'éventuelle expansion grâce au développement des champs pétroliers. Les trois villes mirent sur pied l'infrastructure nécessaire, mais malheureusement la ruée vers l'or noire fut de courte durée et les municipalités qui avaient construit de grosses installations modernes pour l'épuration des eaux devaient faire face à la faillite fiscale.

Bonnyville jouit présentement d'une généreuse expansion économique car des projets d'exploration pour l'huile sont annoncés à toutes les semaines.

Quelque cent maison furent construites en 1985 et une cinquantaine de maisons d'affaires ont ouvert leurs portes à nouveau.



Léo Levasseur

C'est avec plaisir que le maire Léo Vasseur déclarait: "Ce n'était pas particulièrement plaisant de se vanter d'être le magistrat de la ville avec la plus haute dette per capita de la province et peut-être du pays!"

La régionale de St-Paul vous invite à son ASSEMBLÉE ANNUELLE qui se tiendra le ***vendredi 31 janvier 1986 à 19h30*** *à la salle Laurent-Garneau du Centre Culturel de Saint-Paul.*

- *CONFÉRENCIER: **M. RODRIGUE LANDRY***
  Professeur de psychologe éducationnelle
- *RAPPORTS DES PRÉSIDENTS DE TOUS LES COMITÉS*
- *RAPPORT DE NOTRE PRÉSIDENT*

suivie d'une cave à vin organisée par le comité de "LA BOÎTE À CHANSON FRANCO-FUN".

TOUT LE MONDE EST BIENVENU...

L'actualité culturelle à Edmonton

JEAN GAUTHIER

CINÉ-CLUB pour enfants
Le Musée provincial de l'Alberta
12845 - 102 avenue
Tél.: 427-1786
Prix d'entrée: carte de membre, 1 enfant par famille 8.00$ — 2 enfants 14.00$ — 3 enfants et plus 16.00$

LE PRINCE DES CHATS
Film d'aventure
Racontant l'histoire de deux enfants (Terera et Radek) et de leur chatte (Lisa) et ses chatons au prise avec l'intendant d'un manoir plutôt spécial
18 janvier à 10h30

LE ROI ET L'OISEAU
Film d'animation
Racontant une histoire d'amour pleine de rebondissements au cours de laquelle un roi et un ramoneur convoitent la même personne, une bergère
15 février à 10h30

LA DERNIÈRE LICORNE
Film d'animation
Racontant l'histoire d'une licorne partie à la recherche de d'autres licornes qui sont retenues captives par le roi Haggard avec l'aide d'un taureau de fer
8 mars à 10h30

LES MALHEURS DE SOPHIE
Film littéraire
Racontant l'histoire d'une petite fille (Sophie) faire des bêtises à son entourage jusqu'au jour ou son cousin la réprimende vivement, alors Sophie...
12 avril à 10h30

CINÉ-CLUB pour adultes
Office National du Film du Canada
10031 - 103 avenue
Tél.: 420-3010
Prix d'entrée: carte de membre 15.00$ — non-membres: 3.00$ par représentation

LA GUERRE DES TUQUES
Film d'aventure
Racontant l'histoire d'une petite guerre que se livre des enfants afin de s'emparer d'un fort de neige
24 janvier à 19h30

DIVA
Film d'aventure
Racontant l'histoire d'une cantatrice (Diva) dont la voix est enregistrée à son insue par un jeune admirateur (Jules). Cet enregistrement fera la convoitise de d'autres personnes telles des Chinois, des policiers et des tueurs
20 février à 19h30

UNE GUERRE DANS MON JARDIN
En première à Edmonton
Racontant une histoire vraie au sujet de la force d'un rêve, celui de partir...
20 mars à 19h30 et 21h30

UN DIMANCHE À LA CAMPAGNE
Film impressionniste
Du réalisateur Bertrand Tavernier, prix de la mise en scène "CANNES 84"
17 avril à 19h30

Princess (cinéma de répertoire)
10337 avenue Whyte
Tél.: 433-5785
Prix d'entrée membres 2.50$ (carte de membre pour adulte 10.00$ — étudiants 7.00$ et couple 15.00$) A noter que ces cartes sont présentement en vente à demi-prix, et ce, jusqu'au 1er mai 1986. Non-membres: adultes 4.25$ — adolescents 3.25$ — enfants 1.50$ par représentation le samedi après-midi 0.75¢

LET JOY REIGN SUPREME
Du réalisateur Bertrand Tavernier
Récit racontant la période de la France pré-révolutionnaire de Louis XIV mettant en vedette Jean Noiret. Ce film gagna 4 Oscars de l'Académie française
11 février à 19h00

LE BAL
Du réalisateur Ettore Scola
Comédie musicale d'après un spectacle du Théâtre Campagnol, prix du meilleur film France-Allemagne-Italie
21 au 27 février à 21h30

DIVA
Film d'aventure
Racontant l'histoire d'une cantatrice (Diva) dont la voix est enregistrée à son insue par un jeune admirateur (Jules). Cet enregistrement fera la convoitise de d'autres personnes telles des Chinois, des policiers et des tueurs
28 février à 19h30

DANSE, DANSE MON MOINE DANSE

LA LA LA HUMAN STEPS
Chorégraphe Edouard Lock (lauréat du prix Chalmers de chorégraphie en 1983). Le groupe LA LA LA de danse musicale de Montréal présente; Human sex, très new-wave en son genre
SUB THEATRE
114 rue, 89 avenue
Tél.: 423-5145
Prix d'entrée: Billets disponibles aux guichets Bass et celui du Sub Theatre à 11.00$ pour les étudiants et 13.00$ pour les non-étudiants
23 et 24 janvier à 20h00

PRODUCTION ARTISTIQUE DE DANSE, CHANT ET THÉÂTRE
Par les troupes de danse folkloriques suivantes: La Girandole (adultes), Les Arcs-en-ciel (adolescents), Les Alouettes (enfants), Les Étincelles (bouts de chou d'Edmonton) et Les Crépuscules (bouts de chou de Saint-Albert)
Pour de plus amples informations veuillez contacter Richard Beaudoin au numéro de téléphone suivants; 466-1050
26 avril (date officielle du spectacle)

CHANT, C'EST DANS LES CHANSONS...
L'Ensemble Vocal Allegro en concert. Directeur de la chorale Laurier Bisson. Endroit et prix d'entrée à déterminer
11 mai (date officielle du spectacle)

THÉÂTRE, TOC! TOC! TOC!

Théâtre Français d'Edmonton
Auditorium de la Faculté St-Jean
8604 - 91 rue, suite 052
Tél.: 469-0829

HÉ! BONJOUR DE LA FONTAINE
Première mondiale
Fable musicale en 9 tableaux de Pierre Bokor tirée du superbe bestiaire de Jean de la Fontaine
Musique originale: Michel Landry
Matinées spéciales pour des groupes organisés à partir du 3 février à 13h00
1, 2, 6, 7, 8, février à 20h00 et 16 mars à 15h00

ALBERTINE EN CINQ TEMPS
Première albertaine
Du dramaturge Michel Tremblay, mise en scène de Pierre Bokor, avec France Levassseur-Ouimet
29, 30 avril, 1, 2, 3, mais à 20h00 et 4 mais à 15h00 au Rice Theatre du Citadel

Théâtre à Popicos
8520 - 91 rue
Tél.: 469-7193

L'OUTIL
Au théâtre de la Boîte à Popicos
16 février à 14h00 et le 9 mars à 20h00

AU PAYS D'ALICE
Au théâtre de la Boîte à Popicos
23 février

LIGUE LOCALE D'IMPROVISATION D'EDMONTON (L.L.I.E.)
Au théâtre de la Boîte à Popicos
24 janvier FJA vs ACFA
31 janvier Carrefour vs R.-C.
7 février Faculté St-Jean vs FJA
14 février Radio-Canada vs ACFA
28 février Demie-finale
1 mars Demie-finale
7 mars Finale

SPECTACLES, SOIRÉES ET AUTRES

MUSIQUE À BOUCHE
(Blues, jazz)
Première partie Maurice Aubin et Téréze Montcalm
Deuxième partie Gérald Laroche; joueur de musique à bouche accompagné à la guitare par Laurent Roy
Au Théâtre de la Boîte à Popicos
8520 - 91e rue
25 janvier à 20h00

CAFÉ-CHANTANT
À la chapelle des résidences de la Faculté Saint-Jean (Entrée ouest)
8406 - 91 rue
Prix d'entrée: résidents 2.00$, non-résidents 3.00$
Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Marc Therrien au numéro de téléphone 469-7069
1er février à 21h00

SUPER SOIRÉE DE LA SAINT-VALENTIN
Organisée par la Boîte à Popicos
Au 9525 - 103 rue, Rossdale House
Prix d'entrée: membres 8.00$, non-membres 10.00$
14 février à 20h00

LA CABANE À SUCRE
Au Fort Edmonton
Activités diverses telles dégustation de tire d'érabe sur la neige et de mets typiquement canadiens-français, concours de sciage, comptoir d'artisanat, café-chantant, messe, scènettes d'un groupe de l'âge d'or, groupe de chansonniers (Folle Avoine de Winnipeg), guitariste (Jacques Chauvin), ligue d'Improvisation inter-scolaire et Les Chantamis
Prix d'entrée: adultes 5.00$, âge d'Or et étudiants 3.00$ et enfants de moins de 6 ans gratuit
2 mars de 9h00 à 18h00

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Tourtière, creton, tarte au sucre, etc. Nous faisons aussi banquet de tout genre. Appeler Al ou Denise au 465-9761 ou 467-5969.

DACTYLOGRAPHIE: Travaux de dactylo bilingue à domicile ou à votre bureau. Prix raisonnable. Communiquez avec Marguerite Poirier 475-9755.

GARDIENNE MORINVILLE: Aimerais garder enfants chez moi à plein temps ou partiel. Contactez Jocelyne 939-6842.

LEÇONS DE PIANO: Donnerais les leçons de piano et/ou de théorie aux enfants et aux adultes de tout niveau. Sept ans d'expérience. Demandez Emmy au 488-1779.

LOGEMENT À PARTAGER: Duplex à partager avec 2 personnes. 79 avenue et 74 rue. Loyer 183.50$ plus services publiques. Contactez Maryse ou Pierre 469-0177.

MEUBLES À VENDRE: Lazy-boy, bibliothèque, radio AM-FM, table et 2 chaises, petit four, support d'automobile, divers accessoires de camping, lampe. Lucette 469-2425.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

S. G.

OFFRE D'EMPLOI

L'A.C.F.C. requiert les services d'un professionnel de la politique pour combler le poste suivant:

Agent en développement politique

L'agent devra effectuer des recherches pour documenter les dossiers à caractère politique de l'Association, proposer des stratégies d'action conformes aux objectifs généraux de l'organisme et conseiller les administrateurs dans l'exécution de ces stratégies. Il devra de plus travailler avec les représentants des divers secteurs de développement afin de les aider à établir des politiques cohérentes dans leur domaine respectif. Il devra analyser les rapports que maintient l'Association auprès des institutions gouvernementales et de tout autre groupe pour l'implantation de ces politiques, évaluer les progrès effectués et proposer des lignes de conduite.

EXIGENCES:
- *Excellente aptitude en communication écrite et verbale dans les deux langues officielles.*
- *Expérience en gestion et planification*
- *Capacité en recherche et analyse*
- *Habiletés en rédaction*
- *Capacité de travailler en équipe*
- *Connaissance du fonctionnement d'une association à structure élective*
- *Connaissance du milieu minoritaire francophone*
- *Formation universitaire en sciences politiques ou autre domaine connexe*
- *Connaissance pertinente du milieu du secteur public et du milieu juridique, un atout*

SALAIRES: *à négocier*

LIEU DE TRAVAIL: *Régina, Saskatchewan*

*Vous êtes priés de faire parvenir votre curriculum vitae avant le **31 janvier 1986** à:*

Monsieur Roger Gauthier
Directeur général
Association culturelle franco-canadienne
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5

CN

APPEL D'OFFRES POUR

LA CONSTRUCTION D'UNE BORNE DE STABILISATION 47.6 MILLES (76.6 km) SUBDIVISION DE PEACE RIVER, PEACE RIVER (ALBERTA)

Les travaux consistent à dégager et disposer de la brousse et des arbres; charger, transporter, placer et tasser remplissage granulaire; remplacer et restaurer les sentiers naturels; semer; placer de la roche cassée..

Les soumissions cachetées dans une enveloppe pré-adressée seront reçues jusqu'à 12h00 (H.N.R.), jeudi le 6 février 1986. Les documents de soumission sont disponibles du bureau de l'administrateur et contrats d'ingénieur, 15e étage, édifice CN, 10004 - 104 avenue, Edmonton (Alberta) le ou après jeudi 23 janvier 1986 sur dépôt d'un chèque certifié au montant de cinquante dollars (50.00$) établi à l'ordre du Canadian National. Le dépôt est remboursable sur retour des documents en bonne condition dans les trente (30) jours qui suivent la date de la fermeture de la soumission. Pour de plus amples informations techniques communiquez avec le bureau du directeur de projet, Edmonton (Alberta), tél.: (403) 477-9261 ou (403) 421-6992.

Le Canadian National n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

R.A. Walker
Vice-président senior
Région de l'Ouest
Edmonton (Alberta)

125e anniversaire de la fondation de St-Albert

LUCIENNE BRISSON

ST-ALBERT — La première page de l'histoire de Saint-Albert, a été revécue en grandes pompes, mardi le 14 janvier dernier, d'abord sur le terrain de l'église paroissiale et ensuite dans son enceinte même.

Poussé par un vibrant zèle apostolique, son fondateur, le Rév. Père Albert Lacombe, o.m.i., peu après son ordination, qui eût lieu dans l'est du pays, plus précisément à Montréal, vint en septembre 1852, s'installer au "Lac des Esprits", aujourd'hui "Lac Ste-Anne", comme prêtre séculier. Quatre ans plus tard, soit en septembre 1856, il joignit la communauté des Oblats de Marie Immaculée. Or, la petite mission du "Lac Ste-Anne" ne suffisait plus à son rêve apostolique. Il voyait plus grand. Plus, au point de vue spirituel qu'au point de vue matériel.

Le 14 janvier 1861, lors d'une visite de Mgr Taché, o.m.i., dans l'ouest canadien, le Père Lacombe entraîna l'évêque sur la colline du "Grand Lac". (THE GREAT SETTLEMENT) Admirant la splendide beauté de l'endroit, Mgr Taché, dit à son compagnon "C'est ici que vous viendrez fonder votre nouvelle mission, je lui donnerai votre saint patron comme titulaire, Saint-Albert."

Brièvement, rappelons que le 9 avril suivant, aidé de quelques futurs paroissiens, il commença la construction d'une cabine de bois équarri de 30'X25', lui servant à la fois de chapelle et de résidence. Depuis 1929, cette chapelle est devenue le musée Lacombe, où l'on retrouve aujourd'hui plusieurs vestiges des premières luttes de la civilisation blanche dans l'ouest canadien.

En 1870, la paroisse composée surtout de familles métisses, on procéda à la construction d'une deuxième église de 84'X32'. Quatre cents personnes pouvaient y prendre place. Celle-ci fut détruite par les flammes en 1921. En 1900, alors que la paroisse comptait déjà 1059 âmes, on commença les fondations, (seulement) d'une troisième église-cathédrale, (église actuelle) celle-ci fut parachevée qu'en mars 1922. Elle fut bénite le 10 septembre suivant, par Mgr O'Lear, évêque d'Edmonton.

Mgr Taché, était à peine âgé de 22 ans, quand en 1845, il s'aventura dans l'ouest canadien pour y implanter la foi catholique.

La touchante et mémorable scène du 14 janvier 1861, citée au début, a été exactement revécue par le Rév. Père Alexandre Taché, o.m.i., du séminaire d'Ottawa, arrière petit-neveu du légendaire Père Lacombe, o.m.i., M. Harnois naquit et fit ses études à Saint-Albert. Après quarante ans d'absence, il revint au bercail où, il se dévoue auprès des



Oblats, au Foyer Vital Grandin. Interrogés les deux héros se sont dits très heureux et très honorés d'être les descendants de tels personnages.

Assistaient à cette cérémonie d'abord les deux invités d'honneur, le Rév. Père Taché, et M. Harnois; les officiels: le Rév. Père A. Duhaime, o.m.i., de Saint-Albert, représentant de Mgr l'Archevêque Joseph McNeil, d'Edmonton, le Rév. Père Maurice Joly de Saint-Albert, supérieur provincial des Oblats; M. Peter Elzinga, du gouvernement fédéral; Mme Myrna Fyfe, du gouvernement provincial; M. le maire Richard Fowler; le pasteur de la paroisse, le Rév. Père Alphonse Roy; Mme Arlene Borgstede, de la Société Historique. Cette dernière vient tout juste de lancer au public son dernier bouquin: "The Black Robe is Vision". Nous remarquions aussi dans l'assistance, Mgr Clark d'Edmonton, ministre de l'église anglicane. Les autres invités: le Conseil de ville, les commissaires des écoles; les principaux des écoles; les journalistes et photographes; le maître de cérémonies, M. Jerry Manegre.

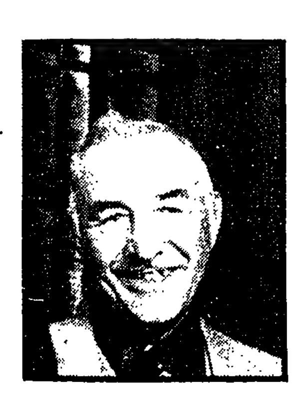
Au son des trois cloches lesquelles ont été fondues en France et données à Mgr. Grandin, premier évêque de Saint-Albert, les dignitaires et la suite prirent place pour se rendre à l'église qui était bien remplie.

Puis les dignitaires à tour de rôle présentèrent leurs souhaits et leurs impressions. Le Père M. Joly, pour sa part, lut un télégramme en provenance de Rome et signé par le Rév. Père Fernand Jetté, supérieur général des Oblats "L'Union dans l'action de grâce et la joie, à l'occasion du 125e anniversaire de la fondation de Saint-Albert."

Le tout s'est terminé par la prière du "Pater".

Organisée par le comité du 125e anniversaire de la fondation de Saint-Albert, au plan paroissial, cette cérémonie était le point de départ de d'autres célébrations qui se dérouleront tout au long de l'année.

IN MEMORIAM



BENOIT AUBIN

Benoit Aubin de Guy est parti pour la Maison du Père le 4 décembre dernier.

Benoit est né à Falher le 11 avril 1918, fils de Frank et Élise Aubin. À son retour de la seconde guerre mondiale il épousa Cécile Houde et s'établirent sur un homestead à Guy, c'est là qu'il demeura toute sa vie.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Denis, Jules et Juliette de Guy; Raymonde et Rachelle de McLennan; Louise de Manning; Claude de Cranbook; Angèle de Beaumont et Micheline de Grande Prairie, et ses 20 petits enfants.

Benoit manquera beaucoup à ses nombreux parents et amis. Le jour des funérailles, de par toute la région, ils sont venus en foule rendre un dernier hommage à leur ami Benoit. Tous se souviendront de lui comme étant un homme pacifique, souriant, très généreux, aimant la vie, et étant toujours d'agréable compagnie.

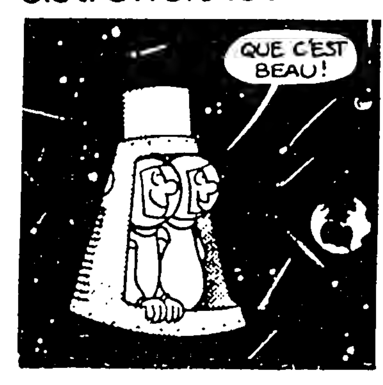
Les funérailles eurent lieu le 7 décembre à l'Église de Guy, officié par les Révérends Bélanger, Johnson, Frigon, Lessard, Gendre et Collin. L'inhumation a suivi au Cimetière paroissial.

Madame Cécile Aubin et les membres de sa famile remercient sincèrement toutes les personnes qui leur.ont témoigné des marques de sympathie, et qui les ont soutenu tout au long de cette épreuve, soit par offrandes de messes, visites, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute manière que ce soit. Un merci spécial aux Chevaliers de Colomb et à la Légion pour les cérémonies d'adieu à leur frère Benoit, à l'église et au cimetière.

LE FRANCO offre ses plus sincères condoléances à son épouse Cécile, à ses enfants et petits-enfants ainsi qu'à ses parents et amis

Simone Laberge

astronautes









CBXFT cette semaine

Samedi 18 janvier

07h30 Animation illimitée
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Tao Tao
09h30 Nils Holgersson
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Candy
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
14h00 Ciné-famille
15h00 Bagatelle
15h30 Par 27
16h00 Téléjournal
16h05 Impacts
17h00 La semaine parlementaire
18h00 D'Hier à demain
19h00 La Soirée du Hockey Toronto à Montréal
21h30 Samedi de rire
22h30 Le Téléjournal
22h50 Politique fédérale
23h00 Télé-sélection: Les mystères de Sherlock Holmes

Dimanche 26 janvier

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Astro le petit robot
08h30 Passe-Partout
09h00 Madame Pepperpote
09h15 Les fables d'Europe
09h30 Livre ouvert
09h45 Quatre voix... une parole
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Bauhaus
12h00 Magazine de la semaine
13h00 Propos et confidences
13h30 Connaissance au milieu
14h00 A communiquer
14h30 Super Bowl
17h30 Second Regard
18h30 Science-réalité
19h00 Écran témoin
19h30 Les Beaux Dimanches: On fait toutes du show business
20h30 Téléjournal
20h50 Les Beaux Dimanches: Prendre la route
21h51 Les Beaux Dimanches: La grande allure
23h10 Ciné-Club: Les lumières de la ville

Lundi 27 janvier

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Rien que pour vous
11h30 Roquet belles oreilles
12h00 Première édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: L'entourloupe
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce Soir
18h30 A guichets fermés
19h00 Le Vagabond
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 Le parc des braves
21h00 Best-Sellers: Tant qu'il y aura des hommes
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Cinéma: Nana

Mardi 28 janvier

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 De bien belles choses
11h30 Daniel Bertolino
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Les requins
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 Cap Danger
19h30 L'Agent fait le bonheur
20h00 Monsieur le Ministre
20h30 Manon
21h00 Dallas
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Rencontres
23h24 Cinéma: L'Apache

Mercredi 29 janvier

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Zig Zag
11h30 Gaspard et les fantômes
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre humaine
13h32 Au jour le jour
14h30 Le temps de vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
18h30 Contrechamps
19h00 Génies en herbe
19h30 Paul, Marie et les enfants
20h00 Le temps d'une paix
21h00 Déjà 20 ans
21h30 Le sens des Affaires
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le point
23h04 Cinéma: La honte

Jeudi 30 janvier

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Question de droit
11h30 Prince Noir
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h30 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton
15h30 Robinson Suisse
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Les Grands Films: Le seuil
21h30 Vedette en direct
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Cinéma: Bons baisers d'Athènes

Vendredi 31 janvier

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe-Partout
10h45 Bobino
11h00 Les ateliers
11h30 La lettre de Nouvelle-France
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Télé-feuilleton
15h30 Heidi
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Pop Citrouille
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
18h30 L'autoroute électronique
19h00 Le monde merveilleux de Disney
20h00 Série plus
21h00 En Tête
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Vivre en forme
23h10 Cinéma: Le Plus Grand



Arthur, Alcibiade et Alphonse Lamoureux, fils de Joseph Lamoureux, 1934. Photo A 2059, déposée aux Archives provinciales de l'Alberta par Mme O. J. Rath.

LES LAMOUREUX

Alcibiade arriva dans la région de Fort Sasktchewan avec son père Joseph en 1875 et la famille développa un centre qui plus tard prit son nom. Les Lamoureux ont joué un rôle vital dans la vie commerciale et sociale de la communauté francopone de l'Alberta. Ils dirigeaient des moulins, un ferry sur la Rivière Saskatchewan, un hôtel, enseignaient dans des écoles et ils obtinrent des charges publiques.

Le Franco...En Alberta depuis 1928

Cercle francophone de St-Albert

La cotisation au membership augmentée

LUCIENNE BRISSON

ST-ALBERT — À l'assemblée spéciale du comité du "membership" du Cercle Francophone, formé de Albert Tardif, prés. aidé de Ovide Hébert, président du CF, et Guy Hébert, il a été suggéré que la cotisation annuelle pour adhérer au groupement pourrait être dorénavant, de 5.00$ au lieu de 2.00$ comme c'est le cas présentement.

Or, pour donner suite à cette suggestion, on a voté à l'assemblée mensuelle de ce regroupement, en date du 8 janvier dernier, que la cotisation annuelle sera, comme suggéré à l'assemblée du comité cité plus haut, soit de 5.00$ au lieu de 2.00$.

Vu certaines difficultés insurmontables, Marcel Tailleur, membre du comité dirigeant de "Les Citoyens" a annoncé à cette même réunion, qu'il sera impossible pour ces derniers de présenter la pièce promise, "L'auberge des morts subites" de Félix Leclerc. La troupe de danseurs "Les Blés d'Or" de Saint-Paul, a donc été engagée à venir clôturer le Festival annuel, le 6 juin prochain. Selon une tradition bien établie, le CF présentait toujours quelque chose à cette occasion.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 9 h 00 et 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

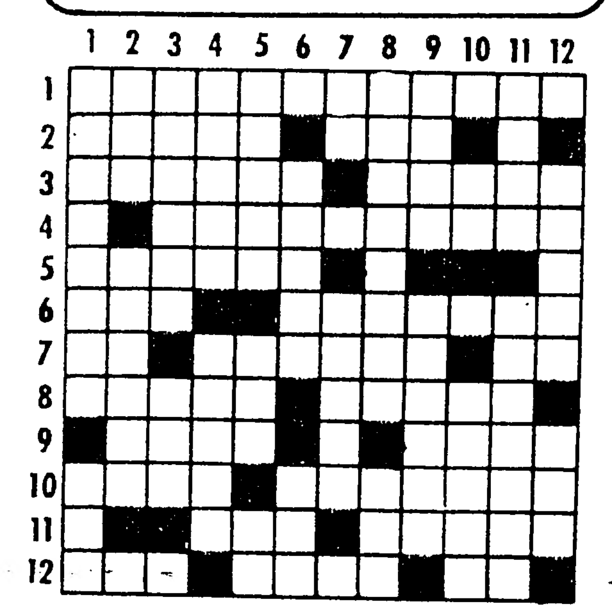
Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi



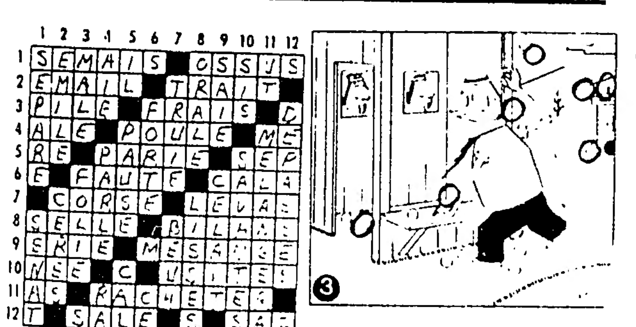


HORIZONTALEMENT

1 — Menus poissons blancs.
2 — Pays de l'anc. Asie Mineure. — Poli.
3 — Cent ans. — Réels.
4 — Soeur.
5 — Négligées.
6 — Chemin de ville. — Enlever les dents de.
7 — Règle double. — Autrefois à Rome, approvisionnement pour un an. — Pron. pers.
8 — Application de l'esprit pour apprendre. — Pratique.
9 — A un haut degré. — Jeune homme.
10 — Comté de la prov. d'Ontario. — Compositeur français (vers 1528-1600).
11 — Touché, peiné. — Train, manière d'aller (pl.).
12 — Durillon. — Non préparé. — Symb. chim.

VERTICALEMENT

1 — Genre de renouée. — Terme du jeu de piquet.
2 — Ordonnance. — Pavillon servant de rendez-vous pour la chasse.
3 — Grande ignorance. — Bison d'Europe.
4 — Niais (pl.). — Prén. de femme.
5 — Dém. — Venus au monde. — Moi.
6 — Dessinateur français. — Evangéliste.
7 — Article. — D'une saveur agréable.
8 — Prient de venir. — Récréation, divertissement.
9 — Parcourir des yeux. — Se dit de la neige qui tombe.
10 — Symb. chim. de l'or. — Prén. de femme.
11 — Mis en circulation. — Qui n'a pas de fin.
12 — Local vitré. — Poss.



VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER — du 21 mars au 20 avril

Liquidez tout ce qui est passif. Les affaires de coeur qui traînent laissent la bouche amère. N'hésitez pas à franchir un cap même si cela exige un effort et quelques larmes. Méfiez-vous d'une tendance à disperser votre énergie affective.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai

Vous essaierez de bien réagir aux émotions et aux contrariétés dont vous pourriez être victime. Vous aurez besoin et aussi envie de plus d'intimité, même de partir avec l'être aimé.

GÉMEAUX — du 21 mai au 21 juin

Vous pourrez trouver de l'aide et des conseils judicieux auprès de vos proches. Vous ne rêverez que d'amours, d'affections et d'amitiés et, sans doute, n'aurez-vous pas tort car le domaine du coeur sera très favorisé.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet



On ne peut pas dire que l'on vous surprend facilement et pourtant vous le serez. Mais de toute façon, vous ne voudrez pas le paraître et vous aurez tendance à jouer les blasés, ceux et celles qui ont tout vu, tout entendu.

LION — du 23 juillet au 23 août

Les astres ne vous favorisent guère aujourd'hui et le fait que vous soyez enclin à un certain pessimisme n'arrangera rien. Le plus important sera donc en tout premier lieu de faire appel à toute votre volonté.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.

Un grand esprit d'à-propos vous permettra de vous faire remarquer. Pour rester en forme, évitez de commettre des excès. Gardez votre calme quelles que soient les circonstances. Vos rapports avec vos amis seront très animés.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.

Vous pouvez prêter de l'attention à certains de vos rêves dont quelques-uns se révèlent prophétiques. On dit que la fortune vient parfois en dormant. C'est peut-être votre cas.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.



Vous êtes prédisposé à connaître des transformations curieuses. Néanmoins, vous paraissez bénéficier d'une sorte de protection mystérieuse en face des chocs et des embûches de la vie.

SAGITTAIRE — du 23 nov. au 21 déc.



Il est temps de changer votre façon d'envisager l'existence. Vous pourriez souffrir d'une certaine tension intérieure, vous empêchant d'agir librement. Il vous est fortement recommandé de bien vous reposer.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.

Tenez-vous sur vos gardes; des inimitiés se manifesteront et si vous avez des ennuis dans votre travail ou dans vos affaires, vous aurez l'occasion de voir que vous ne pouvez compter que sur peu de gens.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.



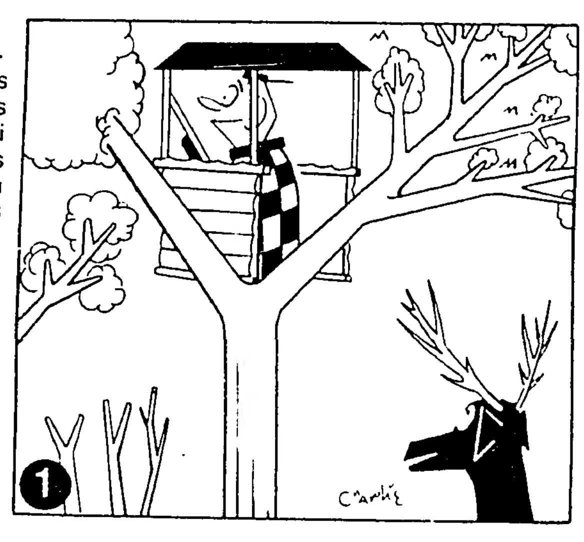
Cette journée favorise l'activité intellectuelle, l'esprit inventif, les chercheurs et les créateurs et permet aussi d'agir avec une belle détermination et de défendre vos intérêts matériels.

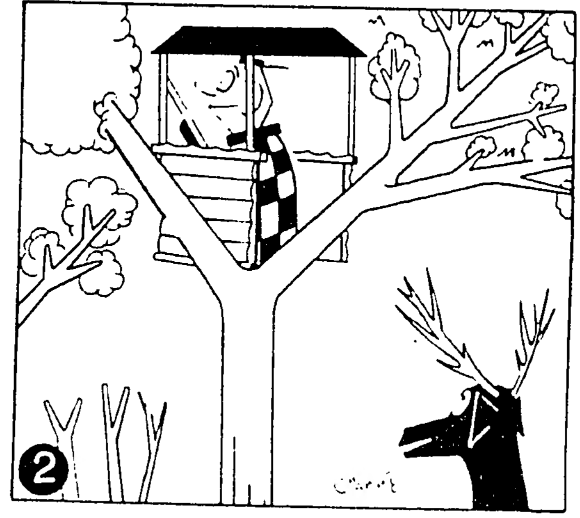
POISSONS — du 20 févr. au 20 mars



Il existe un climat passionnel violent et vous vous trouvez sans doute dans des périodes où vous savez qu'il faut faire un choix, soit entre deux êtres, soit entre deux attitudes.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs SOP-642



Les dossiers de l'ACFA

Les compromis

Les compromis "nous font perdre des guerres avant même de nous être engagés dans la bataille. Depuis des décennies, nos solutions ont toujours été jugées trop exigeantes, puisque les gouvernements n'ont pas la volonté d'agir. Le jeu des gouvernements consiste à nous faire reculer avant même qu'ils aient pris connaissance de nos besoins. Or plutôt que de démontrer la "normalité" de nos besoins, nous avons tendance à reculer, changer les demandes, changer les mots, tomber dans leur jeu plutôt que des les obliger à venir sur notre terrain. S'il doit y avoir "compromis", ce doit être du côté des gouvernements. Pour nous, un compromis est synonyme d'assimilation".

(Hubert GAUTHIER, Rapport final du directeur général de la FFHQ, juin 1978).

Volonté de vivre

"Pendant longtemps, les collectivités francophones du Canada étaient évaluées surtout selon un critère démographique ou quantitatif. Mais de plus en plus, c'est par leur volonté de vivre, par leur vitalité culturelle et sociale, et par leur vigilance politique qu'elles s'imposent."

(Ghislaine ROCQUET, présidente de l'ACELF, sept. 1981).

Écoles françaises

"Pour que l'école française constitue un facteur positif d'expansion de la langue française, chaque province devra reconnaître officiellement le droit des francophones à l'enseignement dans leur langue, ainsi qu'à leur réseau scolaire dirigé par eux-mêmes".

(Ghislaine ROCQUET, présidente de l'ACELF, sept. 1981)

Développement communautaire

"Nous avons des problèmes d'envergure qui doivent être traités par des moyens d'envergure. Nous serons toujours accusés d'aller trop vite, mais notre réalité nous impose un tempo qui doit dépasser toutes les autres considérations telles que les restrictions budgétaires, "backlash", timing, etc. Nous avons suffisamment de boules au pied sans nous en ajouter volontairement".

(Hubert GAUTHIER, Rapport final du directeur général de la FFHQ, juin 1978.)

Minorités

"Nous devons déclarer de la façon la plus explicite que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ces manoeuvres visent à les faire disparaître. Par contre, rien de plus conforme à la justice que l'action menée par les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des minorités ethniques, notamment en ce qui concerne leur langue, leur culture, leurs coutumes, leurs ressources et leurs entreprises économiques."

(Jean XXIII, Pacem in Terris, 1963)